

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, les nouvelles sont bonnes pour les agriculteurs canadiens et pour les partisans du libre-échange d'un océan à l'autre.

Un groupe spécial binational créé conformément au règlement de l'Accord de libre-échange vient d'ordonner aux États-Unis d'arrêter d'imposer des droits compensateurs sur le porc canadien et de rembourser ceux qu'ils avaient déjà perçus. Ce remboursement, qui s'élèvera à 10 millions de dollars, ne représente qu'une infime partie de la victoire.

Le gain le plus important est qu'il a été décidé que les Américains n'avaient pas le droit de dire que le programme national tripartite du Canada donnait aux agriculteurs canadiens un avantage injuste sur le marché. Et comme l'a dit un producteur de porc du Manitoba, sans le libre-échange, nous n'aurions pas eu accès à ce dernier recours.

Grâce à l'Accord de libre-échange, les exportations canadiennes de produits agricoles vers les États-Unis ont doublé, créant ainsi de nombreux emplois. Que dire d'autre?

* * *

[Français]

LA SITUATION POLITIQUE EN HAÏTI

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, récemment, Mgr Marcel Gervais, archevêque d'Ottawa et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada écrivait au ministre des Affaires extérieures pour dénoncer la situation politique actuelle en Haïti. Mgr Gervais écrivait que le 24 septembre dernier, Mgr Willy Romélus, évêque de Jérémie en Haïti, échappait de justesse à un attentat alors qu'il passait la nuit au presbytère de la paroisse des Irois.

La situation en Haïti continue de se détériorer et l'accroissement du nombre de victimes de la répression incite la Conférence des évêques du Canada à demander au gouvernement canadien de maintenir sa position quant à la non-reconnaissance du gouvernement *de facto* en Haïti.

• (1410)

Il faut dénoncer publiquement le harcèlement et les menaces, les violations quotidiennes des droits humains. Il faut dénoncer les autorités en place qui les cautionnent. Il faut intervenir énergiquement afin que l'Organisation des États américains puisse intervenir de façon réelle et active.

Article 31 du Règlement

Il faut demander à l'ONU d'appuyer ces exercices. La Conférence des évêques canadiens demande également de resserrer l'embargo sur les armes et les équipements militaires que continue de se procurer la junte en Haïti.

* * *

L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À LA TÉLÉVISION

M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Monsieur le Président, il y a quelque temps, une jeune fille décidait, suite à un drame qui enleva la vie à sa soeur Marie-Ève, de poser un geste concret en faveur d'une société non violente.

Virginie Larivière a décidé qu'elle en avait assez de voir la violence véhiculée par la télévision. Et, elle n'était pas seule à en avoir assez. Près d'un million et demi de Canadiens et de Canadiennes ont décidé d'appuyer sa démarche en faveur de l'élimination de la violence à la télévision.

Virginie Larivière, c'est l'exemple vivant de ce que nous pouvons faire pour changer les choses et améliorer notre société. Au lieu de s'apitoyer sur son sort, de se replier sur elle-même ou de se plaindre, cette fille-là a décidé de s'impliquer et de combattre la violence.

Il nous arrive souvent de dire à nos jeunes de s'impliquer, de faire quelque chose. Virginie l'a fait de façon admirable et nous n'avons pas le droit de rester indifférents à sa demande, ainsi qu'aux souhaits exprimés par la population canadienne.

Alors, nous devons maintenant poser des gestes concrets et montrer à Virginie, ainsi qu'à tous les jeunes de ce pays, qu'elle a posé une bonne action, la vraie action et que le changement est possible, si on le veut vraiment.

Bravo à toutes les Virginie Larivière du Canada!

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, tout indique que le fédéral a l'intention de subventionner PWA et Canadien International.

Une telle décision va à l'encontre des intérêts des Canadiens et des Québécois. Le président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Bernard Roy, a déclaré qu'il faut fusionner les deux transporteurs plutôt que de soutenir deux oiseaux qui continueront à battre de l'aile.

Le maire de Montréal dit que cette opération est inconcevable et nécessitera aussi une aide financière équivalente, sinon supérieure à l'endroit d'Air Canada.